

La Presse ÉCONOMIE



IMEN BEN REJEB
CHERCHEUSE
EN DROIT
PUBLIC
ET FINANCIER

**CADRE RÉGLEMENTAIRE
DE LA RSE**
"UN ARSENAL
LÉGISLATIF RENFORCÉ"

Page 3



HAKIM BEN HAMMOUDA
ANCIEN
MINISTRE
DES FINANCES

**REGARD D'EXPERT
UNE FEUILLE
DE ROUTE ÉCONOMIQUE
ET FINANCIÈRE
POUR LA TUNISIE**

Page 4

SUPPLÉMENT HEBDOMADAIRE DU MERCREDI 27 OCTOBRE 2021 ■ PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : NABIL GARGABOU — DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DES PUBLICATIONS : CHOKRI BEN NESSIR

BILLET

POLITIQUE RSE UNE PREUVE CONCRÈTE ET PRAGMATIQUE

Par Najoua HIZAOUI

La pandémie du covid-19, qui a touché durant deux ans, tous les acteurs de la société et sur tous les plans, a repositionné l'entreprise au cœur de son utilité sociale. Elle a apporté une preuve concrète et pragmatique de ce que signifie la responsabilité sociétale des entreprises : contribuer à l'intérêt général et servir le bien commun. La RSE se trouve aujourd'hui renforcée par cette crise qui lui donne tout son sens et montre sa grande pertinence. La Tunisie manifeste depuis quelques années l'ambition de faire de la RSE un axe stratégique pérenne en s'appuyant sur le dialogue avec les parties prenantes pour accompagner l'évolution des métiers, contribuer à la performance globale de l'entreprise et au développement durable. Une démarche jugée nécessaire à la croissance de l'entreprise, et ce, pour plusieurs raisons. Elle permet une meilleure maîtrise des risques, une plus grande acceptabilité sociale, une meilleure attractivité vis-à-vis des investisseurs, mais aussi une meilleure réputation des chefs d'entreprise. Dans sa dernière analyse publiée le 25 mars 2020, Bank of America Merrill Lynch a observé que les entreprises les plus «sociales» sont «performantes» de 5 à 10 points en Bourse par rapport aux indices de référence. C'est le cas aux États-Unis, en Europe et en Asie. Ce constat démontre le rôle majeur que joue la RSE dans la persistance et la résilience des entreprises face aux crises. Performance financière, bien-être et sécurité des employés en passant par respect de l'environnement et préservation de l'équité, l'heure est au changement pour les entreprises tunisiennes, notamment depuis le début de la crise sanitaire où elles sont devenues de plus en plus soucieuses de leur impact sur la société. En Tunisie, les débuts de la RSE étaient timides. En 2013, la RSE s'est implantée dans le pays avec la fondation de l'Institut de responsabilité sociétale des entreprises en

Tunisie (Irset). En 2018, une loi sur la RSE a été promulguée pour encadrer cette initiative au sein des entreprises tunisiennes. 2019 était une année de transition et l'année 2020 a marqué le véritable décollage de la RSE en Tunisie, avec la naissance de RSO Empowering Agency (marketing@rsepower.com.tn), la première agence de marketing sociétal en Tunisie. Cette initiative responsable est le fruit de l'intime conviction d'une équipe d'experts tunisiens que l'adoption, inéluctable, par les entreprises et organismes tunisiens, d'une politique RSE est un facteur de promotion à l'échelle nationale, et d'expansion internationale à travers la conquête de nouveaux marchés. Avec le soutien de partenaires nationaux et internationaux, RSO Empowering Agency fournit aux entreprises tunisiennes, en les accompagnant dans le processus d'accréditation et de compatibilité aux normes internationales, l'opportunité d'obtenir la première accréditation RSE internationale en Tunisie grâce à la collaboration exclusive en Afrique et au Moyen-Orient, avec le leader mondial dans ce domaine. Même initiative louable, celle de la Conect qui a lancé en 2012 le label RSE Tunisie. Celui-ci s'articule autour de quatre volets relatifs aux aspects économique, environnemental, social et sociétal. Le département RSE de la Confédération des entreprises citoyennes a réalisé en collaboration avec le programme "Ma3an" (ensemble) un mapping qui englobe dix gouvernorats. Ce mapping a permis de percevoir les approches et initiatives RSE des entreprises privées, les associations, les ONG et les institutions de l'Etat et d'identifier les synergies entre les différents acteurs. D'ailleurs, le mapping a révélé plusieurs initiatives intéressantes. Ce qui est de nature à contribuer à la promotion et au développement de la responsabilité sociétale, à travers la création de synergie au niveau de la région.

GENÈSE D'UN CONCEPT MODERNE

Page 3

L'ENTREPRISE AUTREMENT

UNE MISE AU POINT GÉNÉRALE S'IMPOSE

Page 3

ZOOM

MIGRER VERS UNE ÉCONOMIE VERTE

Page 4

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

D'UNE ADHÉSION VOLONTAIRE À UN ENGAGEMENT RÉEL

S'engager dans une démarche sociétale aujourd'hui relève d'une nécessité absolue, et ce, afin de participer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Ces dernières années, les entreprises s'emploient à l'élaboration de stratégies socialement responsables pour assurer des services de qualité et satisfaire les besoins de leurs clients.

Page 2



Ti bien sûr réseau Ooredoo 5ir

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES RSE

D'UNE ADHÉSION VOLONTAIRE À UN ENGAGEMENT RÉEL

S'engager dans une démarche sociétale aujourd'hui relève d'une nécessité absolue, et ce, afin de participer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Ces dernières années, les entreprises s'emploient à l'élaboration de stratégies socialement responsables pour assurer des services de qualité et satisfaire les besoins de leurs clients.

Avec la modernisation des échanges, la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable apparaît comme un nouveau paradigme en sciences économiques et la Responsabilité sociale ou sociétale des entreprises (RSE) représente

option aujourd'hui, c'est une nécessité qui doit être intégrée à la stratégie globale de l'entreprise. L'entreprise, quelle que soit sa taille, est intégrée de fait dans un écosystème où les interactions avec les acteurs internes (collaborateurs, partenaires sociaux...) et externes (citoyens, clients, fournisseurs...) à sa sphère l'amènent obligatoirement à faire évoluer sa stratégie pour introduire les attentes des parties prenantes.

De façon globale, les différentes crises (économique, sociale, environnementale, sanitaire...) que nous continuons à traverser induisent des mutations dans les relations de l'entreprise avec ses parties prenantes. Pour faire face à la défiance généralisée et apporter une contribution positive à la société, l'entreprise doit s'engager dans cette démarche sociétale. Une démarche désormais nécessaire à sa croissance, et ce, pour plusieurs raisons. Elle permet une meilleure maîtrise des risques, une plus grande acceptabilité sociale, une meilleure attractivité vis-à-vis des investisseurs, mais aussi une meilleure réputation de l'employeur.

Nombreuses demeurent les entreprises encore réticentes face à une telle démarche qui nécessite des procédures administratives, des charges supplémentaires...et bien d'autres raisons qui freinent les responsables à s'engager dans ce processus.

Le besoin est aujourd'hui celui d'agir pour changer les modalités et les modes de management et d'accepter, volontairement, de rendre compte aux parties prenantes. Ce qui transforme la simple adhésion volontaire en un engagement réel et efficace, traduisant un changement véritable au niveau de l'entreprise. De ce fait, un effort devrait être fourni en matière de sensibilisation et de vulgarisation de cette notion afin de promouvoir la démarche RSE.

POURQUOI PASSER À LA RSE ?

A l'évidence, les moyens financiers de la Tunisie sont faibles, la situation économique était déjà compliquée avant même l'apparition de la pandémie du covid, elle est et elle sera encore plus difficile en raison des mesures économiques et sociales mises en place par le gouvernement pour protéger les entreprises, sauver les emplois et soutenir les personnes vulnérables.

Le cabinet de conseil spécialisé dans la responsabilité sociétale des entreprises (RSE Consulting) précise, dans une étude baptisée «Tunisie : la RSE/O au cœur de la lutte contre le coronavirus», que «l'Etat est responsable pour mettre en place les mesures nécessaires afin de dépasser cette crise sanitaire et humanitaire, cependant, dans un esprit de solidarité, les différentes parties prenantes doivent concerter leurs efforts pour soutenir l'Etat

à plusieurs niveaux».

Certes, la Responsabilité sociétale des entreprises/organisations (RSE/O) «est volontaire et l'aide apportée reste un choix et une conviction, cependant, un des principes-clés de la RSE/O est la notion de redevabilité. En effet, toute organisation exerçant sur un territoire donné est redevable à l'ensemble des parties prenantes qui lui ont permis d'opérer dans des conditions acceptables. Si nous prenons l'exemple d'une entreprise, celle-ci est redevable à l'Etat qui lui a délivré les autorisations nécessaires pour travailler et qui veille à maintenir un environnement favorable à l'exercice de l'activité, aux employés qui constituent le capital humain de l'entreprise, aux voisins qui permettent l'installation d'une entreprise à proximité de leurs habitations, etc.», indique Aïmen Ktari, l'auteur de cette étude.

Cette entreprise, dans le cadre de sa politique RSE, «est tenue de soutenir toute partie prenante ayant contribué à sa réussite en amont», ajoute-il.

Aujourd'hui, nous vivons exactement la même situation, nous sommes tous redevables envers la Tunisie. D'ailleurs, «ce sentiment de redevabilité s'est traduit par un ensemble d'actions et d'initiatives solidaires qui ont été mises en place dans le cadre d'un engagement de responsabilité sociétale qui a touché tous les intervenants, à savoir les entreprises privées, les organismes publics, les associations, les organisations professionnelles, les citoyens, etc.».

Ces actions sont rarement structurées dans le cadre d'un système de management RSE/O avec un budget, des objectifs, un suivi, un reporting, mais dans la plupart des cas, il s'agit d'actions individuelles décidées en vue des circonstances. «L'objectif étant d'aller au maximum vers des structures qui intègrent la responsabilité



Plusieurs acquis et résultats ont été atteints en Tunisie dans le domaine de la RSE à travers différents engagements. Parmi ces acquis, figure l'initiative du Pacte mondial des Nations unies lancée en Tunisie en 2005, qui apparaît comme un cadre propice pour amener les entreprises tunisiennes à adopter une politique de responsabilité sociétale.

sociétale dans leurs stratégies et d'avoir, par conséquent, des actions réfléchies, ciblées et durables pour la continuité de ces actions».

LES ACQUIS DE LA TUNISIE EN MATIÈRE DE RSE

Plusieurs acquis et résultats ont été atteints en Tunisie dans le domaine de la RSE à travers différents engagements. Parmi ces acquis, figure l'initiative du Pacte mondial des Nations unies lancée en Tunisie en 2005, qui apparaît comme un cadre propice pour amener les entreprises tunisiennes à adopter une politique de responsabilité sociétale.

Par ailleurs, et au niveau législatif, plusieurs textes réglementaires ont été mis en place en vue d'organiser les relations du travail, de protéger la santé des sala-

riés, de promouvoir le respect des droits humains, de protéger l'environnement et de lutter contre la corruption.

De même, en ratifiant les conventions internationales adéquates, la Tunisie a adapté en conséquence sa législation sociale et environnementale, qui constitue un cadre propice à la mise en œuvre de la RSE.

Quant aux acquis institutionnels et de partenariat, figure l'engagement du gouvernement en faveur de la promotion du concept et des principes de la RSE à travers les programmes initiés par le ministère des Affaires sociales entre 2006 et 2009, et depuis 2010 par le Centre international des technologies de l'environnement de Tunis (Citet) et par l'Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle (Innorpi), notamment à travers l'adoption de la norme ISO 26000, qui contient des lignes directrices et non des exigences.

UN OUTIL DE SAUVETAGE PENDANT LA CRISE PANDÉMIQUE

L'adoption d'une stratégie RSE a un impact important sur l'image et la réputation de l'entreprise. En effet, ces dernières années, l'action sociale exercée par certaines entreprises a beaucoup évolué, particulièrement durant la crise du covid-19, période difficile pour les entreprises et les employés. Alors que les investisseurs et les clients se tournent davantage vers les grandes entreprises engagées dans une stratégie responsable, basée sur des actions sociales et environnementales, les PME et les TPME, les plus impactées par la crise du covid-19, cherchent, de leur côté, des pistes pour compenser leurs pertes.

N. HIZAOU

HISTORIQUE DE LA RSE

La Responsabilité sociale, ou sociétale des entreprises ne date pas d'hier. Si elle n'est apparue que récemment en Europe (début des années 2000), le concept aurait vu le jour en 1953 aux Etats-Unis avec l'économiste américain Howard Bowen, considéré comme le père fondateur de la RSE, dans son ouvrage «Social Responsibility of Businessmen». Il s'adresse alors plus précisément aux hommes d'affaires et détermine leur responsabilité sociale comme étant «l'obligation de mettre en œuvre des politiques et des décisions ou des lignes de conduite qui soient souhaitables, en termes d'objectifs et d'utilité pour notre société». Un réveil des consciences qui serait intervenu, notamment après la crise économique américaine, lors de la période de la Grande Dépression des années 1930. En 1961, l'homme d'affaires George Armin Goyder introduira officiellement dans The Responsible Corporation le terme de «Corporate Social Responsibility». Aujourd'hui, la définition donnée à la RSE d'après la Norme ISO 26000, c'est la «responsabilité d'une entreprise vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société, prend en compte les attentes des parties prenantes, et respecte les lois en vigueur, tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement

une déclinaison de ce type de développement pour le monde des affaires. Ainsi, pour les entreprises, qui veulent s'intégrer dans la communauté internationale, la RSE apparaît comme une condition nécessaire pour gagner des parts de marchés et participer à la chaîne de valeur dans l'espace économique mondial. Une partie de leurs exportations dépend de la capacité d'engagement en faveur de la RSE. Cet engagement se concrétise par la certification, par une démarche attentive aux valeurs humaines fondamentales et respectueuses de l'environnement, par un comportement éthique et par des investissements. Quel intérêt pour l'entreprise d'avoir une démarche RSE ? La RSE n'est plus une



LABEL DE LA RSE EN TUNISIE POUR UN REPOSITIONNEMENT PLUS AVANTAGEUX SUR LE MARCHÉ

En lançant un label «RSE Tunisie», la Conect n'a pas cédé à un effet de mode, mais poursuit un processus de concrétisation de la charte qui a prévalu à sa propre création. La charte de la Conect créée en 2011 est largement inspirée de la norme ISO 26000 et s'articule sur ces volets : économique, environnemental, social et sociétal, et celui de la gouvernance.

En tant qu'organisation patronale citoyenne, la Conect a, depuis, invité ses adhérents, ainsi que toutes les entreprises tunisiennes à considérer que la santé de leur entreprise dépend de celle de son environnement physique, économique et social, et qu'œuvrer à préserver la santé de cet environnement est une responsabilité partagée à laquelle ils/elles doivent prendre part. Contribuer à la santé de l'environnement, c'est regarder au-delà des frontières de l'entreprise et imaginer des initiatives au profit de la population, de la nature ou de l'environnement, en plus de veiller aux bonnes conditions de travail pour ses collaborateurs, le respect de la législation en vigueur et des règles de la concurrence loyale. Ainsi, la direction d'entreprise qui adhère aux principes de la responsabilité sociétale se préoccupe autant de la création de richesse que de ses différentes parties prenantes. Bien comprise, la RSE devient, in fine, un facteur de croissance économique et de bien-être social. Lorsque le tissu économique national est composé de plus de 90% de PME et de TPE, et si l'on vise que les stratégies de responsabilité sociétale ont un impact étendu sur l'environnement et bénéficient au plus grand nombre, il est peu pertinent de conditionner l'octroi d'un label RSE à la taille de l'entreprise, sa structure bien fournie en ressources humaines ou son chiffre d'affaires. C'est pourquoi le label «RSE Tunisie» a été conçu de manière à ce que toute entreprise s'y retrouve.

L'IMPACT D'UNE STRATÉGIE

Bien plus, pour que l'impact d'une stratégie RSE d'une entreprise particulière soit durable, il faudra qu'il déteigne sur l'ensemble de la chaîne de valeur où elle se positionne et fasse tâche d'huile. En effet, quelle que soit la volonté d'une entreprise de servir sa communauté, ses actions ne peuvent avoir l'effet attendu si les autres entreprises — petites, moyennes ou grandes —, actives sur le même site, sont peu respectueuses, entre autres, de la nature, de la sécurité des travailleurs ou des règles de la concurrence loyale.

Même si les principes d'éthique des affaires sont universels, le label RSE proposé se caractérise par sa souplesse et son adaptabilité aux objectifs, aux moyens et au contexte particulier dans lequel opère chaque entreprise. Il se décline en trois niveaux d'exigences auxquels correspondent trois médailles : or, argent et bronze.

Après avoir élaboré un concept et une méthodologie pour l'octroi d'un label RSE, la Conect a mis en place, en association avec ses partenaires, des outils et des mécanismes de soutien aux entreprises candidates au label. C'est pour la Conect un acte citoyen. Il s'agit d'appréhender le maximum d'entreprises tunisiennes à une conformité à la norme ISO 26000 et à la certification le jour où elle sera certifiable, et cela afin de bénéficier d'un avantage compétitif supplémentaire susceptible de lui ouvrir de

nouveaux marchés dans un monde économiquement globalisé.

ACTE VOLONTAIRE D'AUTORÉGULATION

Quelles que soient les définitions, les fondamentaux sont les mêmes : la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) consiste en des initiatives volontaires positives prises par l'entreprise qui vont au-delà de la conformité aux règles, et ce, dans divers domaines sociaux, économiques et environnementaux. Pour l'Organisation internationale des employeurs (OIE), la RSE consiste en « des initiatives prises volontairement par les entreprises intégrant le social et l'environnemental dans leurs activités de gestion et dans leur interaction avec leurs partenaires».

L'engagement dans une stratégie RSE est un acte volontaire d'autorégulation : par exemple adopter des approches de gestion basées sur la transparence, la bonne gouvernance et le respect des lois, veiller à l'intégration de l'entreprise dans son environnement économique et sociétal, recruter des handicapés, traiter ou recycler les déchets, investir dans la formation... Parce que la RSE a un caractère volontaire, les activités et les initiatives pour sa promotion sont particulières à chaque entreprise. Sa politique n'est pas isolée de la société où opère l'entreprise, de ses attentes et de la législation en vigueur.

En reconnaissant la diversité des secteurs et

des entreprises, le choix d'une politique RSE prend en considération la réponse à cette question : quelle est la meilleure façon de répondre aux réalités du marché ?

La politique RSE contribue au renforcement de la compétitivité des entreprises. Les entreprises, qui ont déjà une expérience de certification, trouveront dans le label RSE un moyen supplémentaire en faveur d'un positionnement encore plus avantageux sur le marché.

L'élaboration d'un label RSE par la Conect vise à stimuler les entreprises à s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue et à les inciter à se doter d'une vision globale et d'une stratégie qui les projette dans le futur, plutôt que de se limiter à des actions disjointes et sporadiques sans une approche cohérente de sa politique sociale et sociétale.

Les effets des politiques RSE ne se limitent pas aux entreprises qui les adoptent, mais devraient s'étendre sur l'ensemble de la chaîne de valeur. La RSE, par le plus grand nombre d'entreprises et l'effort de diffusion d'une telle politique dans l'environnement des affaires (fournisseurs, sous-traitants...), aura pour effet d'accélérer le processus de création de richesses par l'ensemble du système économique national. En définitive, le contexte tunisien, législatif et social, offre un cadre propice à la mise en œuvre de la RSE dans ses différentes dimensions relatives aux droits de l'Homme, au droit du travail, à la protection de l'environnement,

Lorsque le tissu économique national est composé de plus de 90% de PME et de TPE, et si l'on vise que les stratégies de responsabilité sociétale ont un impact étendu sur l'environnement et bénéficient au plus grand nombre, il est peu pertinent de conditionner l'octroi d'un label RSE à la taille de l'entreprise, sa structure bien fournie en ressources humaines ou son chiffre d'affaires. C'est pourquoi le label «RSE Tunisie» a été conçu de manière à ce que toute entreprise s'y retrouve.

à la bonne gouvernance et à la lutte contre la corruption. La Conect a réuni des entreprises ayant adhéré à sa charte d'entreprise citoyenne en leur offrant, à travers ce label, une approche et une méthodologie pour renforcer leur engagement concret dans le respect des valeurs de la RSE auxquelles elles ont déjà adhéré en signant sa charte.

(Source : Conect)

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES RSE

CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA RSE — IMEN BEN REJEB, CHERCHEUSE EN DROIT PUBLIC ET FINANCIER

UN ARSENAL LÉGISLATIF RENFORCÉ

Selon Imen Ben Rejeb, chercheuse en droit public et financier, la loi de 2018 portant sur la RSE a été complétée par une série de textes, comme la loi relative à l'économie sociale et solidaire ou la loi sur le crowdfunding, qui mettent à la disposition des entreprises des modes de financement alternatifs dans l'objectif de les encourager à réaliser des projets dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable.

Sur le plan législatif, la Tunisie a réalisé des avancées en matière de RSE. Après 2011, le législateur tunisien a adopté plusieurs textes de loi dans la même veine que la loi 2018 relative à la RSE. Dans l'optique de cerner les diverses manifestations juridiques de la Responsabilité sociale et environnementale, Imen Ben Rejeb, chercheuse en droit public et financier, a fait une analyse complète de l'arsenal juridique relatif à ce concept. C'est lors d'un workshop portant sur le thème de la RSE, qui a été organisé le 8 octobre par le laboratoire de recherche "Théma" de l'École supérieure du commerce de Tunis (Université de La Manouba), que Ben Rejeb a présenté une autopsie de l'arsenal juridique mis en place. Elle a souligné que la RSE résulte de la demande de la société civile, notamment des associations écologiques et humanitaires, pour une meilleure prise en compte des impacts environnementaux et sociaux des activités des entreprises, laquelle demande est née, notamment, des problèmes d'environnement planétaire rencontrés depuis les années 1970. L'universitaire a expliqué que la RSE est la déclinaison pour l'entreprise des concepts de développement durable qui intègrent les trois piliers environnemental, social et économique. La chercheuse a, par ailleurs, noté que la Tunisie a adopté en 2018 un texte spécifique à la RSE s'inscrivant dans sa politique environnementale. "Le pays s'est progressivement doté d'un arsenal juridique-institutionnel important comportant des textes visant l'amélioration de l'état général de l'environnement (à l'instar des réglementations relatives à la dépollution, au recyclage, etc.) mais aussi les conditions sociales et économiques", a-t-elle précisé. En effet, la loi 2018 sur la RSE définit la responsabilité sociale et environnementale comme étant un principe adopté par les entreprises pour assumer les conséquences de l'impact de leurs activités sur la société et l'environnement grâce à une démarche transparente entraînant des retombées communautaires positives au niveau local. Selon l'universitaire, ce nouveau texte est doté d'une vision d'ensemble qui met à la charge des institutions publiques et privées une obligation d'affectation de crédits destinés à financer des programmes de responsabilité sociétale. En outre, la loi stipule la mise en place d'un observatoire de la RSE auprès de la présidence du gouvernement. Par ailleurs, la chercheuse a fait savoir que ce dispositif a été complété postérieurement par une série de textes visant la concrétisation de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, et ce, en ajoutant, à partir de 2016,

un volet incitatif en faveur des entreprises. Il s'agit, principalement, de la loi 2016 portant sur l'investissement, la loi portant refonte des avantages fiscaux adoptée en 2017 et la loi de 2019 portant sur l'amélioration du climat des affaires. "La loi sur l'Économie sociale et solidaire ainsi que la loi sur le crowdfunding complètent l'introduction à la RSE dans la mesure où elles offrent aux investisseurs la possibilité de recourir à de nouvelles modalités de financement, alternatives aux modèles classiques pour financer des projets dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable. Elle a, en somme, expliqué que pour le secteur public, il existe des lois qui consacrent le principe de la RSE. Il s'agit notamment de la loi sur les marchés publics et celle relative au partenariat public-privé qui tiennent compte des exigences du développement durable. Ces lois intègrent la notion d'achat public durable, et de surcroît, elles stipulent l'impact environnemental et/ou social comme critères

“ La loi sur l'Économie sociale et solidaire ainsi que la loi sur le crowdfunding complètent l'introduction à la RSE dans la mesure où elles offrent aux investisseurs la possibilité de recourir à de nouvelles modalités de financement, alternatives aux modèles classiques pour financer des projets dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable. ”

d'évaluation adoptés par les acheteurs publics. Ben Rejeb a, par ailleurs, souligné que la loi 2015 portant sur le partenariat public-privé consacre, également, les principes de la RSE à travers l'introduction de nouvelles valeurs comme l'étude des impacts environnementaux des projets et la réponse de l'offre aux exigences du développement durable. Elle a, en somme, indiqué que, pour le secteur privé, la loi relative à la RSE intègre le principe de la réconciliation des entreprises avec leur cadre environnemental et sociétal à travers leur contribution au développement durable et à la bonne gouvernance. Elle jette les bases d'une culture RSE à travers l'incitation des entreprises à la durabilité, la protection des consommateurs dans le respect de la libre concurrence et la promotion d'une éthique de redevabilité au sein des entreprises.



Marwa SAIDI

FADHEL ABDELKEFI, ÉCONOMISTE ET ANCIEN MINISTRE DE L'INVESTISSEMENT

“LA FORMALISATION DE LA RSE EST DEVENUE UNE EXIGENCE DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS”

Pour Fadhel Abdelkefi, il est important que le système bancaire introduise des mécanismes de financement vert qui bénéficient aux entreprises ayant adopté une stratégie RSE.

Intervenant dans le cadre du workshop sur la RSE qui a été organisé par le laboratoire de recherche de l'École supérieure du Commerce de Tunis Théma, l'économiste Fadhel Abdelkefi a mis l'accent sur l'intérêt d'adopter une démarche RSE pour les entreprises cotées en bourse. Il a affirmé, à cet égard, que les sociétés labellisées RSE attirent plus les investisseurs que les entreprises qui n'ont pas de stratégie RSE. "Nous le sentons d'ores et déjà en Tunisie. Les sociétés cotées en bourse font beaucoup de RSE sans s'en rendre compte. Il suffit de voir leurs efforts pour s'installer dans les régions, améliorer l'environnement, mettre en place des fonds sociaux, etc. Beaucoup d'entreprises se sont orientées vers le recyclage, l'électricité verte... elles le font en étant Business oriented sans nécessairement se rendre compte que c'est de la RSE", a-t-il noté. Pour Abdelkefi, une entreprise qui se fait coter en bourse est une entreprise qui s'inscrit spontanément dans une démarche RSE parce que ça constitue un gage de pérennité. "S'il y a un pont entre la RSE et la Bourse de Tunis, c'est la pérennité et la transmission de l'en-

prise qui sont un acte de RSE. En Tunisie, 99% des entreprises sont familiales. Quand il y a une transmission générationnelle, c'est toujours compliqué, le génie du fondateur ne se transmet pas nécessairement dans l'ADN du fils. Quand vous introduisez une société en bourse vous créez une différence nette entre les actionnaires et les managers. En un mot, le lien entre la RSE et la bourse c'est la pérennité, c'est la transmission de l'entreprise et la préservation du tissu industriel", a-t-il précisé. Et d'ajouter "La Bourse de Tunis a beaucoup de chemin devant elle, un chemin de pédagogie, de perception. Une bourse est un outil qui n'est ni de droite, ni de gauche. Une société cotée est substantiellement plus transparente qu'une société non cotée. Pérennité et transparence fiscale de l'entreprise sont des éléments de la RSE". En outre, l'ancien ministre de l'Investissement a affirmé que la formalisation de la RSE dans les sociétés cotées est devenue une exigence des investisseurs étrangers. Il a précisé, dans le même sillage, qu'il est important que le système bancaire introduise des mécanismes de financement vert qui



M. SAIDI

bénéficient aux entreprises ayant adopté une stratégie RSE. Par ailleurs, il a affirmé que la Bourse de Tunis lancera très prochainement un indice ESG à l'instar des grandes places mondiales. Le projet du guide de Reporting extra-financier (ESG) est, actuellement, sur la table du conseil d'administration de la Bourse de Tunis.

LA RSE : OUTIL DE RÉPONSE AUX ENJEUX MAJEURS DU SIÈCLE GENÈSE D'UN CONCEPT MODERNE

Intervenant dans le cadre du workshop sur la RSE qui a été organisé par le laboratoire de l'École supérieure du commerce de Tunis, le professeur en droit public et sciences politiques, Mohamed Larbi Fadhel Moussa, est revenu sur le processus qui a mené à la naissance du concept de la RSE.

Le professeur en droit, Mohamed Larbi Fadhel Moussa, a apporté des éclairages sur cette thématique qui occupe une place de plus en plus importante dans le débat sur le développement durable. Son intervention s'est articulée autour du processus de la genèse de la réglementation internationale relative à la RSE. En effet, le professeur a souligné que le concept de la RSE vise à moraliser la composante économique des activités de l'entreprise à travers l'ajout des composantes sociale et environnementale. Il a expliqué qu'outre son apport en termes d'impact positif sur l'environnement et la société, la RSE peut être un véritable levier de compétitivité. "La RSE ne peut pas être uniquement un moyen pour donner bonne conscience aux entreprises. Elle peut être un véritable levier de compétitivité", a-t-il noté. Il a ajouté que, dans le contexte actuel où l'Etat est exsangüe et en mal de vision claire et stratégique, sa volonté de se délester et d'encourager aussi bien l'économie sociale et solidaire que l'économie circulaire, doit être la vraie réponse à la RSE. "L'écart est très élevé entre le capital et les autres forces de production et de travail. Notre pays a besoin d'une refonte de la Responsabilité sociétale de l'Etat autant que de



la responsabilité sociétale de l'entreprise", a-t-il indiqué. La ligne entre développement durable et responsabilité sociale et environnementale est mince. A cet égard,

Moussa a fait savoir que le développement durable est une notion destinée à l'Etat. C'est un concept qui a vu le jour avec la déclaration de Stockholm de 1972 sur l'environnement et qui a été repris, par la suite, dans la déclaration de Rio de 1992. Tandis que la notion de la RSE a fait son apparition dans le Pacte mondial des Nations unies lorsque Kofi Annan a appelé les dirigeants d'entreprises à s'associer à l'Organisation pour créer un « pacte mondial » fondé sur des valeurs et des principes communs afin de donner un visage humain au marché mondial. En fin de compte, les deux concepts se croisent. D'ailleurs, la RSE figure parmi les 17 objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030. "L'internationalisation de la RSE a été énoncée à travers l'objectif n°12 des ODD qui vise à établir des modes de consommation et de production durables. Elle est explicitement énoncée dans le point 6: Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité. La rencontre entre les deux concepts a fini par être fusionnelle", a-t-il conclu.

M. S.

► L'ENTREPRISE AUTREMENT

UNE MISE AU POINT GÉNÉRALE S'IMPOSE

Par Foued ALLANI

La fuite en avant, tout en pratiquant la politique de l'autruche. Voilà une pousse, à la limite de l'insensé, qui est en train de se dérouler depuis un certain temps en Tunisie. Fuite en avant avec, pour entre autres conséquences, une aggravation des problèmes et une inconscience pathologique des vrais défis auxquels le pays est confronté, dont celui d'éviter la faillite totale et le chaos.

Si notre pays était dans un marécage, avant le 25 juillet dernier, il est depuis cette date-là en plein dans l'absurde. Un pays resté foncièrement dépendant de l'extérieur même pour se nourrir et se défendre et qui n'a qu'une souveraineté de façade.

Même sa souveraineté culturelle, celle qu'il a su préserver malgré les efforts déployés par l'occupant, pendant trois quarts de siècle, il l'a perdue petit à petit tout au long de ces quelques dernières décennies. Pire, il est en train de détruire la valeur travail et aussi de dilapider ses compétences. Déjà, nous commençons à avoir besoin d'ouvriers pour certaines tâches et bientôt de médecins.

Un pays qui ne cesse de quémander de l'aide et de solliciter l'appui des grandes puissances pour l'accès aux marchés financiers. Et pour quoi faire ? Eh bien pour rembourser ses dettes ; car la croissance est devenue négative et ne donne plus la possibilité de combler les déficits.

Négative parfois dans l'absolu mais surtout par rapport à ce que notre pays est capable de réaliser en termes de création de richesses. D'où ce grave dysfonctionnement qui nous place aujourd'hui face à un triste et sombre destin, la faillite généralisée.

Il s'agit là d'une vérité que personne ne peut nier. Certains, pourtant, n'en sont pas conscients puisque la constitution même de leur perception des choses se réclame d'une autre planète. Ceux qui, pour réparer un édifice, vont jusqu'à le démolir.

Ceux, il s'agit encore d'eux, qui n'arrivent pas à faire la différence entre l'urgent et l'important, entre sauver l'économie, le vrai oxygène de tout le pays, et l'absence d'une bouteille d'oxygène dans le stock. D'autant que ce dernier manque est dû, entre autres, à une économie asphyxiée, pour ne pas aller chercher dans les explications à caractère «complotiste».

Ceux encore qui divisent alors que leur mission leur impose de fédérer, ceux qui, au lieu de jouer le rôle de vrai leader, jouent un rôle qui ressemble à celui d'un contremaître, ceux qui se croient dans le bon chemin alors qu'ils se sont égarés, enfin ceux qui allument le feu, puis se réclament pompiers.

Nous sommes donc en plein dans l'absurde et la situation risque de durer. D'un côté, un pays qui se noie dans les problèmes complexes et structurels, de l'autre, un pouvoir doté d'une vision simpliste des choses, pour ne pas dire... autre chose.

Un pouvoir aux mains d'un seul homme, qui gouverne par le suspense et les devinettes, qui semble habité par l'image d'un Bourguiba, le sauveur providentiel, le guide infallible, filmé derrière son majestueux bureau en train de donner ses directives, non à des ministres (disons de simples secrétaires d'Etat) mais à de gentils petits élèves.

Oui, nous sommes face à l'émanation de l'esprit de Bourguiba, mais un Bourguiba qui ne sait ni séduire son auditoire, ni marquer des silences éloquentes, ni donner des exemples concrets, ni sourire, ni pleurer comme lui. Seul le schéma est visible. Vouloir imposer sa vision des choses, croire qu'il détient la solution magique et persister dans l'erreur.

Un gouvernement ? Pourquoi faire, je décrète le régime présidentieliste. Un Parlement ? Pourquoi faire, je promulgue des décrets-lois. Des partis ? Pourquoi faire, ce ne sont que des repaires de malfaiteurs. Le dialogue ? Pourquoi faire : un questionnaire à distance fera l'affaire. Nous serions alors tentés d'enchaîner, un peuple ? Pourquoi faire, puisqu'il n'y aura bientôt que des sujets.

L'impression que Saïed donne est qu'il se croit le sauveur providentiel du pays, alors qu'il est plus ou moins responsable de la situation d'avant le 25 juillet dernier et entièrement responsable du bourbier dans lequel nous sommes, se confirme de jour en jour. Pire, en donnant l'impression qu'il est l'homme fort du pays, il est en train d'ameuter tous les opportunistes et les arrivistes et ceux-là vont certainement former autour de lui un groupe fasciste.

Le flou d'il y a trois mois est devenu, hélas aujourd'hui un écran opaque, pour ne pas dire un rideau de fer. Ce qui ne laisse rien de bon se présager. Une mise au point générale s'avère donc indispensable. La situation est, en effet, en train de pourrir et tout le système issu des élections présidentielle et législatives de 2019 est à abolir, avec l'obligation pour tous de rendre des comptes.

REGARD D'EXPERT — POUR ÉCHAPPER AU SCÉNARIO LIBANAIS ET AUX RISQUES DE DÉFAUT DE PAIEMENT

UNE FEUILLE DE ROUTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE POUR LA TUNISIE

Par **Hakim BEN HAMMOUDA-Ancien ministre des Finances**

Dans une contribution qu'il vient de publier, l'ancien ministre des Finances Hakim Ben Hammouda a essayé de formuler une série de propositions et de réflexions dans les domaines économique et financier pour échapper au scénario libanais et aux risques de défaut de paiement. Des réflexions formulées à trois niveaux, le court, le moyen et long termes.

La Tunisie a vécu au rythme de plusieurs crises profondes et multiples depuis plusieurs mois. La crise sanitaire était d'une ampleur qu'elle n'a jamais connue dans son histoire moderne et qui a eu, pour conséquences terribles, un nombre de décès très élevé. La seconde grande crise qui a marqué les derniers mois est celle des finances publiques. Les difficultés se sont accentuées au cours des dernières semaines entraînant la dégradation de la note souveraine tunisienne.

PRIORITÉS À COURT TERME : SAUVETAGE DU TISSU ÉCONOMIQUE

La question de la crise sanitaire est classée parmi les priorités économiques jusqu'à la fin de l'année 2022, du fait de ses conséquences non seulement sur la santé mais aussi pour ses implications économiques et financières. Plusieurs études ont montré que les pays arabes qui parviendront à maîtriser la pandémie sont ceux qui enregistreront un retour rapide à la croissance économique. La Tunisie se doit de définir une nouvelle stratégie de lutte contre le virus, car sa maîtrise permettra à certains secteurs et particulièrement le secteur touristique de connaître un retour rapide de ses activités. La seconde grande priorité de l'action gouvernementale concerne les finances publiques et le sauvetage de notre tissu économique et de nos entreprises. Le programme de sauvetage et de relance économique pourrait renforcer plusieurs axes fondamentaux pour l'étape à venir, à savoir :

- définir un plan d'évolution des dépenses et des recettes jusqu'à la fin de l'année 2022 et

envisager les solutions pour les moments difficiles des finances publiques

- reporter toutes nouvelles dépenses de l'Etat jusqu'à 2022

- la lutte de manière déterminée contre l'évasion fiscale et le commerce parallèle et envisager très sérieusement de changer les billets de banque

- la nécessité de prendre à bras-le-corps la question des subventions. En effet, la priorité ne doit se porter sur la compensation des produits de première nécessité mais plutôt vers les produits énergétiques tout en essayant de définir des solutions nouvelles et créatives

- la mise en place de l'agence de gestion de la dette qui doit se fixer comme priorité de réduire le poids de la dette et d'éviter le recours au club de Paris

- réviser les priorités de la politique budgétaire et orienter l'investissement public vers les secteurs sociaux notamment la santé et l'éducation

- la révision des priorités de la politique monétaire et leur orientation vers l'investissement

- l'accélération des négociations avec le FMI à travers un programme réaliste qui prend en considération le contexte social et les conséquences de la pandémie sur notre pays.

PRIORITÉS À MOYEN TERME : AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

A ce niveau, nous voulons mettre l'accent sur des questions essentielles, à savoir les réformes économiques et la nécessité de préparer un grand programme d'investis-



Hakim Ben Hammouda, ancien ministre des Finances.

sement dans les infrastructures pour les différents domaines que l'Etat doit exécuter en partenariat avec le secteur privé. Dans le même contexte, de grandes réformes devraient être effectuées pour améliorer l'efficacité des entreprises et l'environnement des affaires notamment en réduisant de manière substantielle les démarches bureaucratiques et les autorisations.

PRIORITÉS À LONG TERME : UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

La définition d'un nouveau modèle de développement constitue un objectif majeur des prochaines années. L'échec successif depuis le début des années 2000 dans la mise en place de ce modèle est au cœur des crises économiques et financières en Tunisie. Il est urgent d'entamer la conception de ce modèle et de mobiliser les experts et l'intelligence tunisienne pour l'élaborer. Ces propositions constituent des réflexions préliminaires pour l'établissement d'une feuille de route économique et financière qui permettra de sortir des crises actuelles et mettre la Tunisie sur la route d'une croissance durable et juste. Ces idées peuvent être renforcées dans le cadre d'un débat ouvert et pluriel pour la définition d'une nouvelle vision économique.

► ZOOM

MIGRER VERS UNE ÉCONOMIE VERTE

Une prise de conscience à l'échelle internationale est en train de s'installer quant aux dangers et risques du changement climatique et des activités humaines fortement polluantes. Si les avis peuvent diverger sur les causes de la situation actuelle, il existe cependant une quasi-unanimité sur la nécessité de migrer vers une économie verte. Cette dernière s'impose aujourd'hui comme une alternative louable capable de limiter la pollution des écosystèmes et assurer suffisamment de croissance économique. De nombreux pays n'ont pas attendu longtemps pour investir ce créneau. Produire propre est aujourd'hui un impératif auquel devra répondre l'ensemble des industriels pour gagner en visibilité et surtout en compétitivité. Plusieurs pays arabes et autres ont emprunté cette trajectoire en plaçant la décarbonation au cœur de leurs stratégies industrielles. Une orientation qui promouvra davantage leur positionnement sur le marché international.

En Tunisie, l'économie verte devrait être intégrée dans la stratégie de développement durable, laquelle vise notamment à rationaliser l'utilisation des ressources naturelles, développer les modes de consommation et jeter les fondements de la durabilité.

Intervenant lors des assises de la première édition du sommet de l'initiative verte du Moyen-Orient qui s'est tenu les 25 et 26 octobre dernier à Riyad (capitale de l'Arabie saoudite), la Cheffe du gouvernement, Nejla Bouden, a souligné que « la transition vers une économie verte nécessite la conjugaison des efforts de tous les pays pour accélérer le rythme de rétablissement économique et lutter contre le réchauffement climatique, d'ici l'an 2030, et ce, dans le cadre d'une approche globale et multidimensionnelle, dont la conception doit être faite par les gouvernements, en coordination avec le secteur privé et la société civile ». Elle a, par ailleurs, appelé à renforcer davantage la recherche scientifique et l'innovation technologique, afin de développer des solutions durables facilitant la transition vers une économie verte, lancer des projets porteurs et diversifier les sources de l'énergie verte (éolienne et solaire).

L'objectif étant aussi de parvenir à mettre en place des politiques d'économie verte et de renforcer les investissements dans les projets de l'énergie renouvelable, de l'agriculture durable et de la construction écologique.

Najoua HIZAOUI

► HIGH-TECH

NETFLIX A DEMANDÉ À UNE IA D'ÉCRIRE UN FILM D'HORREUR

L'intelligence artificielle gagne du terrain et commence, semble-t-il, à s'emparer de nos vies. Tous les domaines seraient affectés par l'empêchement de l'IA, y compris l'art et le cinéma. Dans un futur pas si lointain, les algorithmes peuvent-ils se substituer aux scénaristes et aux réalisateurs? Peut-être que oui. En tout cas, une IA a déjà rédigé un scénario de film. C'est d'ailleurs l'expérience qu'a tenté la plateforme de streaming Netflix avec le court métrage "M. Puzzels Wants you to be less alive", long de 4 minutes 22. L'algorithme a été nourri de 400 mille heures de films d'horreur. L'IA a, ensuite, rédigé le synopsis que la plateforme de streaming a décidé d'adapter dans ce format réduit.

UN LIVRE BLANC SUR LA CYBERSÉCURITÉ

C'est lors du forum arabe de cybersécurité, qui s'est tenu les 21 et 22 octobre à Tunis, que l'Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication (Aict) a dévoilé le "Livre blanc" sur la cybersé-

curité sous le titre "La vision stratégique arabe de la cybersécurité, Réalités — Défis — Opportunités". Le livre met à plat et cerne les enjeux de la sécurité informatique dans le monde arabe. Il jette les bases d'une vision commune sur la cybersécurité et trace les grandes lignes du plan d'action pour améliorer la cybersécurité des pays arabes dans la période à venir. Lors du forum qui a réuni des experts en TIC et des délégations venus des quatre coins du monde arabe, les auteurs du "Livre blanc" ont appelé les pays de la région à adopter des stratégies de cybersécurité, étant donné l'intensification des cyber-risques induits par le développement technologique et l'émergence des nouvelles technologies, telles que la 5G, l'Internet des objets (IoT) et l'avènement des Smart Cities. Le forum a, par ailleurs, braqué les lumières sur les défis auxquels fait face la région, particulièrement dans un contexte marqué par la crise sanitaire du covid-19 où les bouleversements provoqués, notamment dans les méthodes de travail et les programmes de télé-assistance, constituent des facteurs qui augmentent le risque des cyberattaques.

M. SAIDI

► KIOSQUE INTERNATIONAL

TRANSPORT MARITIME MONDIAL : EMBOUEILLAGES DE CONTENEURS

La congestion qui touche les ports au niveau mondial et qui a contraint récemment plusieurs porte-conteneurs à se détourner de l'Angleterre vers des ports européens va durer encore 6 à 9 mois, indique l'Association des ports britanniques (BPA). Cette situation dure « depuis plus d'un an », à cause des perturbations du trafic mondial liées à la pandémie et elle « va durer pendant encore 6 à 9 mois », a déclaré Mark Simmonds, directeur des affaires externes de la BPA.

Plusieurs porte-conteneurs géants, pleins de marchandises pour Noël, ont dû être redirigés depuis Felixstowe, le plus grand port de containers du pays, sur la côte est, vers des ports européens à cause d'embouteillages dans ses terminaux, annonce le géant du transport maritime Maersk. Ces gros cargos accostent alors dans d'autres ports comme Rotterdam ou Anvers, puis la marchandise est transférée dans des navires plus petits qui les ramènent à Felixstowe. Le port anglais, qui traite 36% du volume du fret maritime britannique par conteneur, fait partie « des 3-4 ports les plus touchés au monde », selon Maersk.

ment annuel pour atteindre 28.330 milliards de yuans (environ 4.380 milliards de dollars) durant les trois premiers trimestres de 2021, rapporte l'agence de presse Chine Nouvelle, citant des données officielles de l'Administration générale des Douanes.

Le chiffre a marqué une augmentation de 23,4% par rapport au niveau enregistré avant la pandémie du covid-19, a précisé la même source.

Les exportations et les importations ont poursuivi une croissance à deux chiffres au cours des neuf premiers mois de l'année, en hausse respectivement de 22,7% et de 22,6% en base annuelle par rapport à l'année précédente.

Pour le seul mois de septembre, les importations et les exportations de la Chine ont augmenté de 15,4% en glissement annuel.

ÉNERGIE — L'UE VA ENCOURAGER LA BAISSE DES TAXES ET REDISTRIBUER LES BÉNÉFICES

AUX PLUS DÉMUNIS

La Commission européenne va inciter les Etats à baisser les taxes sur l'énergie et à redistribuer les bénéfices de la hausse des prix aux plus démunis grâce à différents outils à leur disposition, déclare le commissaire au Marché intérieur Thierry Breton. "La totalité des Etats vont bénéficier de cette situation parce qu'il y a beaucoup de taxes sur l'énergie", affirme Breton, ajoutant que Bruxelles allait "inciter à baisser ces taxes pour redistribuer les bénéfices aux plus défavorisés". L'Espagne, la France, la République tchèque, la Grèce et la Roumanie réclament une "approche commune". Paris souhaite une révision importante du marché de l'électricité, notamment de la fixation des prix jugé trop dépendante des cours des énergies fossiles, tandis que Madrid propose des "achats groupés" de gaz.

Selon Thierry Breton, il faut s'attendre à "six mois de tensions" et mettre des outils en place pour permettre à 36 millions de ménages européens pénalisés de "passer cette période" difficile. "On a toute une gamme d'outils qui va être rappelée précisément à chacun des Etats et on va les inciter vraiment" à les utiliser, a-t-il ajouté.

Evoquant les mesures déjà mises en place par les différents gouvernements — baisse des taxes, chèque énergie, aides ciblées pour les plus pauvres ou encore blocage des prix —, le commissaire a indiqué que la Commission allait donner aux Etats "la possibilité de baisser aussi la TVA", ce que certains ont d'ores et déjà annoncé. M. Breton rappelle l'importance "de disposer d'un marché commun de l'électricité et de l'interconnexion des réseaux européens. Mais il a souligné qu'il était "nécessaire de travailler maintenant ensemble pour avoir un mix énergétique qui permette de combattre la volatilité" liée à la part grandissante des énergies renouvelables comme l'éolien.

N.H

FMI — DÉVALUATION DU DINAR TUNISIEN IMPACTS SIGNIFICATIFS SUR LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

L'Observatoire tunisien de l'économie (OTE) vient de publier une étude sur l'impact significatif de la dévaluation du dinar où il présente une évaluation de l'une de ces réformes entamées depuis sur les réserves en devises, le déficit commercial, le service de la dette, l'inflation ainsi que sur les entreprises publiques.

Le monde a connu, depuis le début de la pandémie du covid-19, une crise socio-économique profonde sans précédent. De nombreux pays, comme la Tunisie, continuent de lutter pour surmonter les désastres, les pertes humaines et la récession économique causés par la pandémie. En effet, partout dans le monde, les pays sont en train de mettre en place des plans de sauvetage, des mesures exceptionnelles de soutien aux secteurs économiques, à augmenter les dépenses des secteurs sociaux et à réduire les impacts sur leurs économies des effets des vagues successives et des confinements subis par les populations. S'ajoute à la crise sanitaire et économique, une instabilité politique sans précédent en Tunisie qui ne fait qu'exacerber la crise actuelle que traverse le pays.

Dans ce contexte, un changement de rhétorique des institutions financières internationales, à savoir le FMI et la BM, a été observé à la suite de la révolution tunisienne en 2011, mais aussi suite à la pandémie du covid-19. En effet, le FMI et la BM recommandaient aux pays d'emprunter massivement pendant la pandémie pour répondre à la crise sanitaire et augmenter les dépenses publiques nécessaires à atténuer les conséquences de la crise socio-économique. Cependant, l'approche et les conditionnalités des prêts restent inchangées. Le maintien des conditionnalités et le plan d'ajustement structurel ont été confirmés par le FMI qui a clairement indiqué que le financement d'urgence ne sera plus prioritaire et que le soutien aux pays se fera au niveau politique afin de leur permettre de procéder à une transformation économique, impliquant des programmes d'ajustement économique. Ainsi, l'histoire se répète pour la Tunisie : le FMI et la BM se coordonnent et travaillent de concert, encore une fois, afin de continuer la dérégulation et la libéralisation de l'économie tunisienne entreprise depuis 1986, face à des gouvernements successifs de plus en plus fragilisés et n'ayant pas de véritable vision pour le pays. En effet, la Tunisie s'est dirigée vers le FMI à deux moments clés de son histoire avec un premier prêt qui a engendré le programme d'ajustement structurel de 1986 à 1992 et le second a engendré un programme couvrant la période de 2013 à 2020. Ces deux périodes ont coïncidé avec des programmes financés par la BM qui ont jeté les bases d'une restructuration législative, réglementaire et économique, aboutissant à une situation économique d'austérité dont les coûts ont été portés au détriment du bien-être des Tunisiens. Ainsi, les prêts des institutions financières

internationales et leurs conditionnalités s'inscrivent dans la continuité et visent à approfondir davantage la restructuration de l'économie tunisienne préconisant la réduction de la masse salariale, la suppression des subventions, la privatisation des entreprises publiques, à accorder la priorité aux investissements du type les partenariats publics-privés et la diminution du rôle de l'Etat dans son rôle de régulateur, la diminution des dépenses, ainsi que la préservation de la libéralisation du compte de capital et de la flexibilité du taux de change.

HAUSSE DE L'ENCOURS DE LA DETTE

A partir de 2016, la Tunisie a vu sa dette publique enregistrer une augmentation de plus en plus forte. Selon le ministère des Finances, les trois principales causes de l'augmentation de la dette publique sont le déficit budgétaire, les intérêts de la dette et l'effet de change. Certes, en 2014 et en 2015, c'est le déficit budgétaire qui a contribué le plus à l'augmentation de la dette publique. Mais cette augmentation liée principalement au déficit budgétaire a fortement diminué en 2018 suite à la politique d'austérité menée par le gouvernement. Néanmoins, les intérêts n'ont cessé d'augmenter jusqu'à doubler en 2018. L'impact de l'effet de change a été tellement important, avec un coût qui atteint la somme de 9,5 milliards de dinars en 2018, soit cinq fois plus que le déficit budgétaire de la même année, que le stock de la dette publique extérieure a doublé passant de 29,9 milliards de dinars en 2015 à 60,2 milliards de dinars en 2018. Ainsi, la raison la plus importante de l'augmentation du taux d'endettement reste le glissement du dinar par rapport aux principales devises composant le portefeuille de la dette extérieure, à savoir l'euro et le dollar et dont l'impact a engendré une hausse de l'encours de la dette au cours des trois dernières années 2016-2018, d'un montant s'élevant à 18.697,9 millions de dinars, alors que cet effet n'a pas dépassé 2.734 millions de dinars au cours des trois années précédentes 2013-2015. Par conséquent, le taux d'endettement a augmenté pour atteindre 77,08% du PIB fin 2018 contre 46,56% fin 2013, soit une augmentation globale dépassant 30,5% du PIB, dont 18,84% résulte de « l'effet-change » observé au cours des trois dernières années.

INFLATION : AUGMENTATION DES PRIX DES BIENS IMPORTÉS

La dévaluation du dinar a également eu un impact important sur l'inflation depuis avril

2016. En effet, l'inflation en Tunisie a augmenté principalement avec la libéralisation du dinar en avril 2016 puis s'est accélérée notamment après le décrochage du dinar de mars 2017. En effet, le coefficient de corrélation entre l'inflation et le taux de change dinar/euro entre janvier 2013 et mars 2016 était faible (0,25) tandis qu'il est devenu très fort entre avril 2016 et mai 2018 (-0,91). Ainsi, la libération du dinar et la chute de sa valeur expliquent l'inflation, qui a pour conséquence l'augmentation des prix des biens importés. En réalité, l'inflation n'a jamais été aussi grande que depuis que le FMI a imposé à la BCT de se focaliser uniquement sur la lutte contre l'inflation, atteignant un record historique en 2018 de 7,3%. Pour le FMI, la politique monétaire doit avoir pour souci primordial l'inflation, en agissant sur les taux d'intérêt à court terme, tout en préservant la flexibilité du taux de change. Or, c'est bien la libéralisation du dinar puis la chute de sa valeur qui a accéléré l'inflation entre 2016 et 2018, en augmentant les prix des biens importés.

DÉFICIT COMMERCIAL

Selon le FMI, la dévaluation du dinar améliore la compétitivité des exportateurs et entraîne une augmentation des exportations, une hausse des prix des importations et baisse ainsi leur volume, ce qui, à moyen terme, réduira le déficit commercial. Or, selon la BCT, l'évolution des échanges commerciaux du fait de la variation du dinar à la baisse (effet change) a impacté négativement le déficit commercial de l'ordre de 1,1 milliard de dinars en 2016 et de 1,8 milliard de dinars uniquement en 2017, avec une amélioration en 2018 avec la valeur de 163,1 millions due à l'importante diminution des importations. Cela veut dire que l'effet négatif de l'augmentation de la valeur des importations due à la baisse du dinar surpasse l'effet positif de l'augmentation de la valeur des exportations due à cette baisse. Ainsi, la Tunisie a connu depuis avril 2016 un cercle vicieux où plus le dinar baisse et plus le déficit commercial se creuse, dû à cette baisse et plus le FMI exige une dévaluation du dinar, d'autant plus grande que le déficit commercial se creuse. S'ajoute au cercle vicieux que connaît la Tunisie depuis 2016 où plus le dinar baisse et plus le déficit commercial se creuse, plus le déficit commercial se creuse plus le dinar est dévalué, plus la balance des paiements est détériorée, plus les réserves en devise diminuent et plus le FMI exige une dévaluation du dinar.

(Source : OTE)

CHINE : LE COMMERCE EXTÉRIEUR EN HAUSSE DE 22,7%

Les importations et exportations totales de la Chine ont augmenté de 22,7% en glisse-